

GRILLE DES USAGES ET NORMES		MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'ABERCORN										
		ANNEX C										
CLASSE D'USAGES PERMIS												
Zones		RF-01						RF-02				
Usages												
Résidentiel (R)												
Unifamilial	R1	●								●		
Bi et trifamilial	R2											
Multifamilial	R3											
Mixte	R4											
Maison mobile	R5											
Commercial (C)												
Commercial de détail	C1											
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C1-1										
	Catégorie 2 (Biens d'équipements)	C1-2										
	Catégorie 4 (Produits construction)	C1-3										
Commercial de vente en gros	C2											
	Catégorie 1 (Entrepôts)	C2-1										
	Catégorie 2 (Dépôts extérieurs)	C2-2										
Services professionnels, personnels et d'affaires	C3											
	Catégorie 1 (Services professionnels)	C3-1										
	Catégorie 2 (Services personnels)	C3-2										
	Catégorie 3 (Bien-être, formation et développement)	C3-3										
	Catégorie 4 (Ateliers d'artisan)	C3-4										
	Catégorie 5 (Services financiers)	C3-5										
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C3-6										
	Catégorie 7 (Excavation, construction et paysagement)	C3-7										
Services reliés aux véhicules	C4											
	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1										
	Catégorie 2 (Véhicules)	C4-2										
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3										
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4										
Restauration, consommation d'alcool et divertissement	C5											
	Catégorie 1 (Restaurants, brasserie, cantine)	C5-1										
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-2										
Établissements d'hébergement	C6											
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1	●							●		
	Catégorie 2 (Hôtel et auberge)	C6-2										
	Catégorie 3 (Camping, base de plein air)	C6-3										
Services récréatifs, sportifs et culturels	C7											
	Catégorie 1 (Salles de spectacles et amusement)	C7-1										
	Catégorie 2 (Centre sportif, salle de quilles ou billard)	C7-2										
	Catégorie 3 (Écoles de danse, langue, judo, musique)	C7-3										
	Catégorie 4 (Sentiers, interprétation de la nature)	C7-4			●					●		
	Catégorie 5 (Ski alpin, golf, glissades sur neige)	C7-5										
	Catégorie 6 (Musée, galerie d'art, exposition)	C7-6										
Industrie (I)												
Industrie liée aux ressources naturelles	I1 (Transformation produits agricoles et forestiers)					● ¹						● ¹
Industrie légère	I2 (Industries manufacturières et artisanales)											
Industrie lourde	I3 (Industries du tabac, du papier, du cuir)											
Industrie d'extraction	I4 (Carrières, gravières, sablières)					*						*
Communautaire (P)												
Institutionnelle et administratif	P1 (hôtel de ville, poste douanier, église)											
Récréation	P2 (Parc, terrain de jeux, jardin communautaire)											
Utilité publique	P3 (Garage municipal, caserne de pompier)											
Communication	P4 (Antenne télécommunication)											
Agricole (A)												
Agriculture sans élevage	A1 (Culture du sol et végétaux)							●				●
Agriculture avec élevage	A2 (Bovins laitiers et de boucherie, moutons)							●				●
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	A3 (Porcherie, veaux de lait, visons)							●				●
Services et commerces reliés à l'agriculture	A4 (Vente, la réparation et l'entretien d'équipement)							●				●
Usages agricoles spécifiques	A5 (Chenils et fourrières)							●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL												
Hauteur (étage)	min.	1	1		1	1	1	1	1		1	1
	max.	2	2		1		2	2		1		
Hauteur (m)	min.	4,5	4,5				4,5	4,5				
	max.											
Sup. d'implantation (m ²)	min.	60					60					
Largeur (m)	min.	7,5					7,5					
TYPE DE STRUCTURE												
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée												
Contigüe												
MARGES DE REcul												
Marge de recul avant (m)	min.	15	15	15	25	25	15	15	15	25	25	
Marges de recul latérales (m)	min.	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	
Marge de recul arrière (m)	min.	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	
RAPPORTS												
Logement max/bâtiment	max.	1					1					
Espace bâti max./terrain												
DISPOSITIONS SPÉCIALES												
PIIA												
Zone à risque de mouvement de sol							●	●	●	●	●	
Zone à risque de crues												
Autres												
NOTES							¹ Voir article 34 * Usage strictement interdit	² Voir article 185 ³ Voir article 186			¹ Voir article 34 * Usage strictement interdit	² Voir article 185
AMENDEMENTS	Zones de terres humides abrogé par le règlement 323-16											

GRILLE DES USAGES ET NORMES		MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'ABERCORN											
		ANNEX C											
CLASSE D'USAGES PERMIS													
Zones		RF-03						RF-04					
Usages													
Résidentiel (R)													
Unifamilial	R1	●								●			
Bi et trifamilial	R2												
Multifamilial	R3												
Mixte	R4												
Maison mobile	R5												
Commercial (C)													
Commercial de détail													
	C1												
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C1-1											
	Catégorie 2 (Biens d'équipements)	C1-2											
	Catégorie 4 (Produits construction)	C1-3											
Commercial de vente en gros													
	C2												
	Catégorie 1 (Entrepôts)	C2-1											
	Catégorie 2 (Dépôts extérieurs)	C2-2											
Services professionnels, personnels et d'affaires													
	C3												
	Catégorie 1 (Services professionnels)	C3-1											
	Catégorie 2 (Services personnels)	C3-2											
	Catégorie 3 (Bien-être, formation et développement)	C3-3											
	Catégorie 4 (Ateliers d'artisan)	C3-4											
	Catégorie 5 (Services financiers)	C3-5											
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C3-6											
	Catégorie 7 (Excavation, construction et paysagement)	C3-7											
Services reliés aux véhicules													
	C4												
	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1											
	Catégorie 2 (Véhicules)	C4-2											
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3											
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4											
Restauration, consommation d'alcool et divertissement													
	C5												
	Catégorie 1 (Restaurants, brasserie, cantine)	C5-1											
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-2											
Établissements d'hébergement													
	C6												
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1	●							●			
	Catégorie 2 (Hôtel et auberge)	C6-2											
	Catégorie 3 (Camping, base de plein air)	C6-3											
Services récréatifs, sportifs et culturels													
	C7												
	Catégorie 1 (Salles de spectacles et amusement)	C7-1											
	Catégorie 2 (Centre sportif, salle de quilles ou billard)	C7-2											
	Catégorie 3 (Écoles de danse, langue, judo, musique)	C7-3											
	Catégorie 4 (Sentiers, interprétation de la nature)	C7-4			●					●			
	Catégorie 5 (Ski alpin, golf, glissades sur neige)	C7-5											
	Catégorie 6 (Musée, galerie d'art, exposition)	C7-6											
Industrie (I)													
Industrie liée aux ressources naturelles	I1 (Transformation produits agricoles et forestiers)					● ¹						● ¹	
Industrie légère	I2 (Industries manufacturières et artisanales)												
Industrie lourde	I3 (Industries du tabac, du papier, du cuir)												
Industrie d'extraction	I4 (Carrières, gravières, sablières)					*						●	
Communautaire (P)													
Institutionnelle et administratif	P1 (hôtel de ville, poste douanier, église)												
Récréation	P2 (Parc, terrain de jeux, jardin communautaire)												
Utilité publique	P3 (Garage municipal, caserne de pompier)												
Communication	P4 (Antenne télécommunication)											●	
Agricole (A)													
Agriculture sans élevage	A1 (Culture du sol et végétaux)							●					●
Agriculture avec élevage	A2 (Bovins laitiers et de boucherie, moutons)							●					●
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	A3 (Porcherie, veaux de lait, visons)							●					●
Services et commerces reliés à l'agriculture	A4 (Vente, la réparation et l'entretien d'équipement)							●					●
Usages agricoles spécifiques	A5 (Chenils et fourrières)												
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL													
Hauteur (étage)	min.	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1
	max.	2	2		1		2	2		1			
Hauteur (m)	min.	4,5	4,5				4,5	4,5					
	max.												
Sup. d'implantation (m ²)	min.	60					60						
Largeur (m)	min.	7,5					7,5						
TYPE DE STRUCTURE													
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée													
Contigüe													
MARGES DE REcul													
Marge de recul avant (m)	min.	15	15	15	25	25	15	15	15	15	25	25	25
Marges de recul latérales (m)	min.	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Marge de recul arrière (m)	min.	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
RAPPORTS													
Logement max/bâtiment	max.	1					1						1
Espace bâti max./terrain													
DISPOSITIONS SPÉCIALES													
PIIA													
Zone à risque de mouvement de sol													
Zone à risque de crues													
Autres													
NOTES													
AMENDEMENTS	Zones de terres humides abrogé par le règlement 323-16												

¹ Voir article 34 * Usage strictement interdit

² Voir article 185

¹ Voir article 34

² Voir article 174

³ Voir article 185

GRILLE DES USAGES ET NORMES						
CLASSE D'USAGES PERMIS						
Zones			ABR-01			
Usages						
Résidentiel (R)						
Unifamilial	R1		● ****			
Bi et trifamilial	R2					
Multifamilial	R3					
Mixte	R4					
Maison mobile	R5					
Commercial (C)						
Commercial de détail C1						
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C1-1				
	Catégorie 2 (Biens d'équipements)	C1-2				
	Catégorie 4 (Produits construction)	C1-3				
Commercial de vente en gros C2						
	Catégorie 1 (Entrepôts)	C2-1				
	Catégorie 2 (Dépôts extérieurs)	C2-2				
Services professionnels, personnels et d'affaires C3						
	Catégorie 1 (Services professionnels)	C3-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C3-2				
	Catégorie 3 (Bien-être, formation et développement)	C3-3				
	Catégorie 4 (Ateliers d'artisan)	C3-4				
	Catégorie 5 (Services financiers)	C3-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C3-6				
	Catégorie 7 (Excavation, construction et paysagement)	C3-7				
Services reliés aux véhicules C4						
	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
Restauration, consommation d'alcool et divertissement C5						
	Catégorie 1 (Restaurants, brasserie, cantine)	C5-1				
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-2				
Établissements d'hébergement C6						
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1	●			
	Catégorie 2 (Hôtel et auberge)	C6-2				
	Catégorie 3 (Camping, base de plein air)	C6-3				
Services récréatifs, sportifs et culturels C7						
	Catégorie 1 (Salles de spectacles et amusement)	C7-1				
	Catégorie 2 (Centre sportif, salle de quilles ou billard)	C7-2				
	Catégorie 3 (Écoles de danse, langue, judo, musique)	C7-3				
	Catégorie 4 (Sentiers, interprétation de la nature)	C7-4		●		
	Catégorie 5 (Ski alpin, golf, glissades sur neige)	C7-5				
	Catégorie 6 (Musée, galerie d'art, exposition)	C7-6				
Industrie (I)						
Industrie liée aux ressources naturelles	I1 (Transformation produits agricoles et forestiers)				●	
Industrie légère	I2 (Industries manufacturières et artisanales)					
Industrie lourde	I3 (Industries du tabac, du papier, du cuir)					
Industrie d'extraction	I4 (Carrières, gravières, sablières)				*	
Communautaire (P)						
Institutionnelle et administratif	P1 (hôtel de ville, poste douanier, église)					
Récréation	P2 (Parc, terrain de jeux, jardin communautaire)					
Utilité publique	P3 (Garage municipal, caserne de pompier)					
Communication	P4 (Antenne télécommunication)					
Agricole (A)						
Agriculture sans élevage	A1 (Culture du sol et végétaux)					●
Agriculture avec élevage	A2 (Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					● **
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	A3 (Porcherie, veaux de lait, visons)					● ***
Services et commerces reliés à l'agriculture	A4 (Vente, la réparation et l'entretien d'équipement)					●
Usages agricoles spécifiques	A5 (Chenils et fourrières)					● ***
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
Hauteur (étage)	min.	1	1		1	1
	max.	2	2		1	
Hauteur (m)	min.	4,5	4,5			
	max.					
Sup. d'implantation (m ²)	min.	60	60			
	min.	7,5	7,5			
TYPE DE STRUCTURE						
Isolée		•	•	•	•	•
Jumelée						
Contigüe						
MARGES DE REcul						
Marge de recul avant (m)	min.	15	15	15	25	25
Marges de recul latérales (m)	min.	15	15	15	15	15
Marge de recul arrière (m)	min.	15	15	15	15	15
RAPPORTS						
Logement max/bâtiment	max.	1				
Espace bâti max./terrain						
DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA						
Zone à risque de mouvement de sol						
Zone à risque de crues						
Autres						
NOTES			**** Renvoi chapitre 12.1		* Voir article 34 * Usage strictement interdit	** Voir articles 184.1 et 185 *** Voir article 186
AMENDEMENTS	Zones de terres humides abrogé par le règlement 323-16		314-2015			314-2015

GRILLE DES USAGES ET NORMES		MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'ABERCORN										
		ANNEXE C										
CLASSE D'USAGES PERMIS												
Zones		R-01	R-02	R-03	R-04	R-05						
Usages												
Résidentiel (R)												
Unifamilial	R1		●		●		●		●			
Bi et trifamilial	R2									●		
Multifamilial	R3										●	
Mixte	R4											●
Maison mobile	R5	●										
Commercial (C)												
Commercial de détail	C1											
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C1-1										
	Catégorie 2 (Biens d'équipements)	C1-2										
	Catégorie 4 (Produits construction)	C1-3										
Commercial de vente en gros	C2											
	Catégorie 1 (Entrepôts)	C2-1										
	Catégorie 2 (Dépôts extérieurs)	C2-2										
Services professionnels, personnels et d'affaires	C3											
	Catégorie 1 (Services professionnels)	C3-1										
	Catégorie 2 (Services personnels)	C3-2										
	Catégorie 3 (Bien-être, formation et développement)	C3-3		●		●						
	Catégorie 4 (Ateliers d'artisan)	C3-4		●		●						
	Catégorie 5 (Services financiers)	C3-5										
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C3-6										
	Catégorie 7 (Excavation, construction et paysagement)	C3-7										
Services reliés aux véhicules	C4											
	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1										
	Catégorie 2 (Véhicules)	C4-2										
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3										
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4										
Restauration, consommation d'alcool et divertissement	C5											
	Catégorie 1 (Restaurants, brasserie, cantine)	C5-1										
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-2										
Établissements d'hébergement	C6											
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1										
	Catégorie 2 (Hôtel et auberge)	C6-2		●		●						
	Catégorie 3 (Camping, base de plein air)	C6-3		●		●						
Services récréatifs, sportifs et culturels	C7											
	Catégorie 1 (Salles de spectacles et amusement)	C7-1										
	Catégorie 2 (Centre sportif, salle de quilles ou billard)	C7-2										
	Catégorie 3 (Écoles de danse, langue, judo, musique)	C7-3										
	Catégorie 4 (Sentiers, interprétation de la nature)	C7-4										
	Catégorie 5 (Ski alpin, golf, glissades sur neige)	C7-5										
	Catégorie 6 (Musée, galerie d'art, exposition)	C7-6										
Industrie (I)												
Industrie liée aux ressources naturelles	I1 (Transformation produits agricoles et forestiers)											
Industrie légère	I2 (Industries manufacturières et artisanales)											
Industrie lourde	I3 (Industries du tabac, du papier, du cuir)											
Industrie d'extraction	I4 (Carrières, gravières, sablières)											
Communautaire (P)												
Institutionnelle et administratif	P1 (hôtel de ville, poste douanier, église)											
Récréation	P2 (Parc, terrain de jeux, jardin communautaire)											
Utilité publique	P3 (Garage municipal, caserne de pompier)								●			
Communication	P4 (Antenne télécommunication)											
Agricole (A)												
Agriculture sans élevage	A1 (Culture du sol et végétaux)											
Agriculture avec élevage	A2 (Bovins laitiers et de boucherie, moutons)											
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	A3 (Porcherie, veaux de lait, visons)											
Services et commerces reliés à l'agriculture	A4 (Vente, la réparation et l'entretien d'équipement)											
Usages agricoles spécifiques	A5 (Chenils et fourrières)											
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL												
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	max.	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur (m)	min.	3	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
	max.	8,3										
Sup. d'implantation (m²)	min.	35	60	80	60	80	60	80	60	60	70	60
	min.	3	7,5	8	7,5	8	7,5	8	7,5	7,5	7,5	7,5
TYPE DE STRUCTURE												
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée									●			
Contigüe												
MARGES DE REcul												
Marge de recul avant (m)	min.	7,6	15	15	15	15	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
Marges de recul latérales (m)	min.	6	15	15	15	15	6	6	6	6	6	6
Marge de recul arrière (m)	min.	6	15	15	15	15	6	6	6	6	6	6
RAPPORTS												
Logement max/bâtiment	max.	1	1		1		1		1	3	6	3
Espace bâti max./terrain												
DISPOSITIONS SPÉCIALES												
PIIA												
Zone à risque de mouvement de sol												
Zone à risque de crues									●	●	●	●
Autres												
NOTES												
AMENDEMENTS	Zones de terres humides abrogé par le règlement 323-16											

¹ Voir chapitre 11 section 1

¹ Seul l'usage garage municipal est autorisé

GRILLE DES USAGES ET NORMES		MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'ABERCORN												
		ANNEX C												
CLASSE D'USAGES PERMIS														
Zones		R-06			R-07			R-08			M-01			
Usages														
Résidentiel (R)														
Unifamilial	R1	●			●			●			●			
Bi et trifamilial	R2		●			●			●			●		
Multifamilial	R3													
Mixte	R4			●			●			●		●		
Maison mobile	R5													
Commercial (C)														
Commercial de détail	C1													
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C1-1											●	
	Catégorie 2 (Biens d'équipements)	C1-2											●	
	Catégorie 4 (Produits construction)	C1-3												
Commercial de vente en gros	C2													
	Catégorie 1 (Entrepôts)	C2-1												
	Catégorie 2 (Dépôts extérieurs)	C2-2												
Services professionnels, personnels et d'affaires	C3													
	Catégorie 1 (Services professionnels)	C3-1											●	
	Catégorie 2 (Services personnels)	C3-2											●	
	Catégorie 3 (Bien-être, formation et développement)	C3-3												
	Catégorie 4 (Ateliers d'artisan)	C3-4											●	
	Catégorie 5 (Services financiers)	C3-5												
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C3-6											●	
	Catégorie 7 (Excavation, construction et paysagement)	C3-7												
Services reliés aux véhicules	C4													
	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1												
	Catégorie 2 (Véhicules)	C4-2												
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3												
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4												
Restauration, consommation d'alcool et divertissement	C5													
	Catégorie 1 (Restaurants, brasserie, cantine)	C5-1											●	
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-2												
Établissements d'hébergement	C6													
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1												
	Catégorie 2 (Hôtel et auberge)	C6-2											●	
	Catégorie 3 (Camping, base de plein air)	C6-3												
Services récréatifs, sportifs et culturels	C7													
	Catégorie 1 (Salles de spectacles et amusement)	C7-1											●	
	Catégorie 2 (Centre sportif, salle de quilles ou billard)	C7-2												
	Catégorie 3 (Écoles de danse, langue, judo, musique)	C7-3												
	Catégorie 4 (Sentiers, interprétation de la nature)	C7-4												
	Catégorie 5 (Ski alpin, golf, glissades sur neige)	C7-5												
	Catégorie 6 (Musée, galerie d'art, exposition)	C7-6												
Industrie (I)														
Industrie liée aux ressources naturelles	I1 (Transformation produits agricoles et forestiers)													
Industrie légère	I2 (Industries manufacturières et artisanales)													
Industrie lourde	I3 (Industries du tabac, du papier, du cuir)													
Industrie d'extraction	I4 (Carrières, gravières, sablières)													
Communautaire (P)														
Institutionnelle et administratif	P1 (hôtel de ville, poste douanier, église)													
Récréation	P2 (Parc, terrain de jeux, jardin communautaire)													
Utilité publique	P3 (Garage municipal, caserne de pompier)													
Communication	P4 (Antenne télécommunication)													
Agricole (A)														
Agriculture sans élevage	A1 (Culture du sol et végétaux)													
Agriculture avec élevage	A2 (Bovins laitiers et de boucherie, moutons)													
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	A3 (Porcherie, veaux de lait, visons)													
Services et commerces reliés à l'agriculture	A4 (Vente, la réparation et l'entretien d'équipement)													
Usages agricoles spécifiques	A5 (Chenils et fourrières)													
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL														
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	max.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Hauteur (m)	min.	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5		
	max.													
Sup. d'implantation (m²)	min.	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	80	
Largeur (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	8	
TYPE DE STRUCTURE														
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Jumelée		●			●			●			●			
Contigüe														
MARGES DE REcul														
Marge de recul avant (m)	min.	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Marges de recul latérales (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
Marge de recul arrière (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
RAPPORTS														
Logement max/bâtiment	max.	1	3	3	1	3	3	1	3	3	1	3		
Espace bâti max./terrain														
DISPOSITIONS SPÉCIALES														
PIIA														
Zone à risque de mouvement de sol														
Zone à risque de crues														
Autres														
NOTES														
AMENDEMENTS		Zones de terres humides abrogé par le règlement 323-16												

GRILLE DES USAGES ET NORMES		MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'ABERCORN									
		ANNEX C									
CLASSE D'USAGES PERMIS											
Zones	M-02					M-03					
Usages											
Résidentiel (R)											
Unifamilial	R1	●						●			
Bi et trifamilial	R2		●					●			
Multifamilial	R3			●					●		
Mixte	R4				●					●	
Maison mobile	R5										
Commercial (C)											
Commercial de détail	C1										
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C1-1					●				●
	Catégorie 2 (Biens d'équipements)	C1-2					●				●
	Catégorie 4 (Produits construction)	C1-3									
Commercial de vente en gros	C2										
	Catégorie 1 (Entrepôts)	C2-1									
	Catégorie 2 (Dépôts extérieurs)	C2-2									
Services professionnels, personnels et d'affaires	C3										
	Catégorie 1 (Services professionnels)	C3-1					●				●
	Catégorie 2 (Services personnels)	C3-2					●				●
	Catégorie 3 (Bien-être, formation et développement)	C3-3					●				●
	Catégorie 4 (Ateliers d'artisan)	C3-4					●				●
	Catégorie 5 (Services financiers)	C3-5					●				●
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C3-6					●				●
	Catégorie 7 (Excavation, construction et paysagement)	C3-7									
Services reliés aux véhicules	C4										
	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1					●				
	Catégorie 2 (Véhicules)	C4-2					●				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3									
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4									
Restauration, consommation d'alcool et divertissement	C5										
	Catégorie 1 (Restaurants, brasserie, cantine)	C5-1					●				●
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-2									
Établissements d'hébergement	C6										
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1									
	Catégorie 2 (Hôtel et auberge)	C6-2					●				
	Catégorie 3 (Camping, base de plein air)	C6-3									
Services récréatifs, sportifs et culturels	C7										
	Catégorie 1 (Salles de spectacles et amusement)	C7-1					●				
	Catégorie 2 (Centre sportif, salle de quilles ou billard)	C7-2					●				
	Catégorie 3 (Écoles de danse, langue, judo, musique)	C7-3					●				●
	Catégorie 4 (Sentiers, interprétation de la nature)	C7-4									
	Catégorie 5 (Ski alpin, golf, glissades sur neige)	C7-5									
	Catégorie 6 (Musée, galerie d'art, exposition)	C7-6					●				●
Industrie (I)											
Industrie liée aux ressources naturelles	I1 (Transformation produits agricoles et forestiers)										
Industrie légère	I2 (Industries manufacturières et artisanales)										
Industrie lourde	I3 (Industries du tabac, du papier, du cuir)										
Industrie d'extraction	I4 (Carrières, gravières, sablières)										
Communautaire (P)											
Institutionnelle et administratif	P1 (hôtel de ville, poste douanier, église)										
Récréation	P2 (Parc, terrain de jeux, jardin communautaire)										
Utilité publique	P3 (Garage municipal, caserne de pompier)										
Communication	P4 (Antenne télécommunication)										
Agricole (A)											
Agriculture sans élevage	A1 (Culture du sol et végétaux)										
Agriculture avec élevage	A2 (Bovins laitiers et de boucherie, moutons)										
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	A3 (Porcherie, veaux de lait, visons)										
Services et commerces reliés à l'agriculture	A4 (Vente, la réparation et l'entretien d'équipement)										
Usages agricoles spécifiques	A5 (Chenils et fourrières)										
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL											
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	max.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur (m)	min.	4,5	4,5	4,5	4,5		4,5	4,5	4,5	4,5	
	max.										
Sup. d'implantation (m ²)	min.	60	60	70	60	80	60	60	70	60	80
Largeur (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5	8	7,5	7,5	7,5	7,5	8
TYPE DE STRUCTURE											
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée		●					●				
Contigüe											
MARGES DE REcul											
Marge de recul avant (m)	min.	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
Marges de recul latérales (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Marge de recul arrière (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
RAPPORTS											
Logement max/bâtiment	max.	1	3	6	3		1	3	6	3	
Espace bâti max./terrain											
DISPOSITIONS SPÉCIALES											
PIIA											
Zone à risque de mouvement de sol											
Zone à risque de crues											
Autres											
NOTES											
AMENDEMENTS	Zones de terres humides abrogé par le règlement 323-16										

GRILLE DES USAGES ET NORMES		MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'ABERCORN									
		ANNEX C									
CLASSE D'USAGES PERMIS		I-01			P-01		P-02		P-03		P-04
Zones											
Usages											
Résidentiel (R)											
Unifamilial	R1	●	1								
Bi et trifamilial	R2										
Multifamilial	R3	●									
Mixte	R4	●	2								
Maison mobile	R5										
Commercial (C)											
Commercial de détail	C1										
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C1-1	●								
	Catégorie 2 (Biens d'équipements)	C1-2	●								
	Catégorie 4 (Produits construction)	C1-3	●								
Commercial de vente en gros	C2										
	Catégorie 1 (Entrepôts)	C2-1	●								
	Catégorie 2 (Dépôts extérieurs)	C2-2	●								
Services professionnels, personnels et d'affaires	C3										
	Catégorie 1 (Services professionnels)	C3-1									
	Catégorie 2 (Services personnels)	C3-2									
	Catégorie 3 (Bien-être, formation et développement)	C3-3									
	Catégorie 4 (Ateliers d'artisan)	C3-4	●								
	Catégorie 5 (Services financiers)	C3-5									
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C3-6	●								
	Catégorie 7 (Excavation, construction et paysagement)	C3-7	●								
Services reliés aux véhicules	C4										
	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1	●								
	Catégorie 2 (Véhicules)	C4-2	●								
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3	●								
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4	●								
Restauration, consommation d'alcool et divertissement	C5										
	Catégorie 1 (Restaurants, brasserie, cantine)	C5-1									
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-2	●								
Établissements d'hébergement	C6										
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1									
	Catégorie 2 (Hôtel et auberge)	C6-2									
	Catégorie 3 (Camping, base de plein air)	C6-3									
Services récréatifs, sportifs et culturels	C7										
	Catégorie 1 (Salles de spectacles et amusement)	C7-1									
	Catégorie 2 (Centre sportif, salle de quilles ou billard)	C7-2									
	Catégorie 3 (Écoles de danse, langue, judo, musique)	C7-3									
	Catégorie 4 (Sentiers, interprétation de la nature)	C7-4									
	Catégorie 5 (Ski alpin, golf, glissades sur neige)	C7-5	●								
	Catégorie 6 (Musée, galerie d'art, exposition)	C7-6							●		
Industrie (I)											
Industrie liée aux ressources naturelles	I1 (Transformation produits agricoles et forestiers)										
Industrie légère	I2 (Industries manufacturières et artisanales)			●							
Industrie lourde	I3 (Industries du tabac, du papier, du cuir)			●							
Industrie d'extraction	I4 (Carrières, gravières, sablières)										
Communautaire (P)											
Institutionnelle et administratif	P1 (hôtel de ville, poste douanier, église)						●		●	●	
Récréation	P2 (Parc, terrain de jeux, jardin communautaire)							●			
Utilité publique	P3 (Garage municipal, caserne de pompier)					●					
Communication	P4 (Antenne télécommunication)										
Agricole (A)											
Agriculture sans élevage	A1 (Culture du sol et végétaux)										
Agriculture avec élevage	A2 (Bovins laitiers et de boucherie, moutons)										
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	A3 (Porcherie, veaux de lait, visons)										
Services et commerces reliés à l'agriculture	A4 (Vente, la réparation et l'entretien d'équipement)										
Usages agricoles spécifiques	A5 (Chenils et fourrières)										
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL											
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	max.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Hauteur (m)	min.	4,5									
	max.										
Sup. d'implantation (m ²)	min.	60	80	80	80	80		80	80	80	
	min.	7,5	8	8	7,5	8		7,5	7,5	7,5	
TYPE DE STRUCTURE											
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Jumelée											
Contigüe											
MARGES DE REcul											
Marge de recul avant (m)	min.	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Marges de recul latérales (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
Marge de recul arrière (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
RAPPORTS											
Logement max/bâtiment	max.	1									
Espace bâti max./terrain											
DISPOSITIONS SPÉCIALES											
PIIA											
Zone à risque de mouvement de sol											
Zone à risque de crues											
Autres											
NOTES											
AMENDEMENTS	Zones de terres humides abrogé par le règlement 323-16	312-15	312-15								

¹ L'usage résidentiel est autorisé à titre accessoire, voir article 177 / 2 Voir article 40.

¹ Seuls les usages existants reliés à un poste douanier sont autorisés